



CODE DE VIE École primaire de l'Orée-du-Parc

Introduction au code de vie

Le code de vie est un référentiel éducatif, un facilitateur du «vivre-ensemble», un outil éducatif pour veiller au maintien d'un milieu sain et sécuritaire dans notre école.

Le code de vie d'une école a pour objectif :

- D'offrir aux jeunes un référentiel disciplinaire éducatif
- De créer un climat sain, sécuritaire d'éducation et d'appartenance pour les élèves, le personnel ainsi que tous les membres de la communauté de l'école
- De développer et de consolider les compétences personnelles et sociales d'autodiscipline, d'autocontrôle, de responsabilité et d'autonomie
- De favoriser la cohérence chez tous les intervenants du milieu

Trois principes sont au cœur de la philosophie d'intervention de notre code de vie :

- Placer le jeune au centre de la démarche d'intervention
- Favoriser des liens significatifs entre tous les acteurs du milieu (adultes et jeunes)
- Habilitier chaque personne du milieu à s'approprier le code de vie

Afin de respecter ces principes philosophiques tant dans la rédaction que dans la mise en place de l'actuel code de vie, nous nous engageons à développer et à mettre en place les moyens suivants :

- Indiquer aux élèves les comportements attendus par des énoncés clairs, positifs et sensés
- Enseigner aux jeunes les comportements attendus
- Développer leurs habiletés sociales à travers divers contextes
- Favoriser des rencontres d'échanges et de concertation axées sur la résolution de problèmes entre les personnes qui gravitent auprès du jeune
- Utiliser des interventions préventives et éducatives

La démarche d'élaboration de diffusion et de mise en place du code de vie implique la collaboration de représentants de l'ensemble des membres du personnel de notre école et une consultation auprès des membres de notre communauté éducative (parents et élèves). Nous croyons l'outil représentatif de ce que nous sommes et piliers de ce qu'est et de ce que sera l'école primaire de l'Orée-du-Parc

Valeurs de l'école et leurs définitions

- **Respect** : Sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec estime, égards et considération
- **Persévérance** : Tenir à ce que l'on veut, croire en ses forces et s'engager afin d'atteindre son but.
- **Responsabilité** : Prendre conscience de la portée de ses gestes et de ses paroles et agir de façon à en assumer les impacts sur soi et sur les autres.
- **Estime de soi** : Reconnaissance de ses capacités et de sa propre valeur, satisfaction que l'on retire de la façon dont on se perçoit.

Lien avec le projet éducatif

Le code de vie servira à développer les compétences sociales de l'élève et à devenir un citoyen responsable. De plus, il sera en accord avec les orientations du projet éducatif de l'école lorsque celui-ci sera élaboré.

Application du code de vie

Le code de vie s'applique à toutes les activités de l'école, du service de garde (locaux, corridors, bibliothèque, gymnase, etc.) et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives. Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Encadrement

Vivre ensemble

Valeur: **Le respect**

Règle 1: Je considère les autres par mes attitudes, mes gestes et mes paroles.

Comportements attendus:

- Je suis poli et courtois dans mes échanges avec les autres (bonjour, svp, merci, je m'excuse).
- Je suis à l'écoute de l'autre.
- Je m'exprime avec calme et je parle à voix basse.
- Je règle mes conflits de façon pacifique (par exemple avec le message clair).

Ainsi, j'apprends à développer des relations interpersonnelles positives.

Règle 2: Je prends soin de mon milieu de vie.

Comportements attendus:

- Je garde le mobilier et les lieux propres et en bon état.
- Je dispose de mes déchets à l'endroit prévu.
- Je prends soin de mon matériel et celui qui m'est prêté.
- Je range le matériel aux endroits prévus.
- Je fais attention à mon environnement.

Ainsi, je crée un milieu de vie agréable, propre et propice au bien-être de tous.

Réussite éducative

Valeur: **La persévérance**

Règle 3: Je m'engage activement dans mes apprentissages et mon environnement scolaire.

Comportements attendus:

- Je suis à l'heure et à l'endroit prévu.
- J'ai le matériel nécessaire à mes activités.
- Je fais le travail demandé dans les délais prévus.
- J'applique les stratégies qui me sont enseignées.
- Après avoir essayé, je demande de l'aide ou j'accepte l'aide qui m'est proposée.

Ainsi, je développe mon potentiel et je favorise ma réussite scolaire.

Encadrement

Valeur: **Responsabilité**

Règle 4: J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.

- Je circule calmement et en marchant.
- Je circule à droite dans les escaliers et les corridors.
- J'utilise uniquement les objets permis.
- Je joue aux jeux autorisés, selon les règles et les zones établies par l'école.
- J'utilise le matériel selon son utilité.

Ainsi, je participe à la création d'un milieu de vie sain et sécuritaire et je préviens les incidents.

Règle 5: Je reconnais l'impact de mes choix sur moi, sur les autres et sur l'environnement.

- Je suis un bon partenaire de travail et de jeu.
- Je suis honnête.
- J'accepte de faire un retour avec l'adulte et, s'il y a lieu, les autres personnes impliquées.

Ainsi, j'apprends à devenir un élève responsable.

Santé et bien-être

Valeur: **Estime de soi**

Règle 6: Je reconnais mes capacités, ma valeur et celle des autres.

- Je me reconnais et je m'accepte tel que je suis.
- Je m'affirme dans mes choix, tout en respectant ceux des autres.
- J'accepte que les autres aient des besoins différents des miens.

Ainsi, je prends conscience que j'ai les capacités de réussir et de m'améliorer.

Règle 7: J'ai le droit de me tromper et j'utilise l'erreur pour apprendre.

- Je suis ouvert à apprendre de nouvelles stratégies.
- J'essaie, même si je ne suis pas certain du résultat ou que j'ai peur.
- J'accueille la nouveauté et le changement.

Ainsi, je développe une attitude positive face aux défis que je rencontre.

Mesures de soutien et conséquences possibles

Il est à noter que les sanctions appliquées à la suite des manquements de l'élève tiendront compte de la gravité de l'acte, du degré de responsabilité de l'élève, de son âge et de ses antécédents en matière de discipline.

Quand un élève aura un manquement au code de vie, nous mettrons en place des mesures d'aide et d'encadrement parmi les suivants :

Mesures de soutien	Conséquences possibles
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement explicite des comportements attendus; • Intervention indirecte (s'approcher de l'élève, convenir d'un signe avec l'élève, etc.) • Intervention directe (main sur l'épaule, dire le nom de l'enfant, etc.) • Rappel de la règle avant la tenue d'une activité; • S'appuyer sur des éléments visuels (affiches, pictogrammes, etc.); • Réenseignement des comportements attendus • Pratique guidée; • Récréations guidées; • Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève; • Utilisation d'objets proprioceptifs; • Soutien à l'élève dans une démarche de résolution de conflit; • Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice; • Rencontre individuelle avec le titulaire ou l'éducatrice; • Communication régulière entre l'école et la maison; • Utilisation de La Source; • Atelier de soutien au développement des habiletés sociales; • Rencontre avec le TES; • Rencontre individuelle avec la direction de l'école; 	<ul style="list-style-type: none"> • Avertissement (verbal ou écrit); • Rencontre avec la direction; • Pratique du comportement attendu (ex. refaire le chemin en marchant); • Geste réparateur; • Réflexion écrite; • Illustration écrite de la situation (dessin) et explication; • Excuses verbales ou écrites; • Perte d'une responsabilité; • Retrait d'une permission; • Remboursement ou remplacement du matériel; • Travaux communautaires en lien avec le geste; • Reprise du temps perdu; • Déplacement limité ou à proximité de l'adulte; • Retrait ou saisi de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal; • Retrait de l'activité ou de la classe; • Suspension interne ou externe avec mesures de soutien; • Implication du SPVM; • Etc.

<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de concertation école-famille; • Contrat particulier; • Protocole élève; • Système avec renforcement positif; • Moment privilégié avec l'adulte; • Feuille de route; • Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents et demande de service); • Références à des services externes (CIUSSS, SPVM, etc.); • Etc. 	
--	--

Prise de position en lien avec la violence

Dans cette école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit:

INTIMIDATION

“Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer et ostraciser.”

(LIP Art 13, 1.10, 1998, c.84, a.13; 2012, c.19, a.2.)

VIOLENCE

“Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique.”

(LIP Art 13, 30, 1988, c.84, a.13; 2012, c.19, a.2.)

Engagements

L'élève : J'ai lu les éléments du code de vie de l'école, je le comprends et j'ai discuté du contenu avec mes parents. Je m'engage à respecter les éléments du code de vie pour faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde.

Signature de l'élève: _____ Date: _____

Le(s) parent(s) :

J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à appuyer l'école et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un environnement respectueux, sain et sécuritaire pour tous.

Signature d'un parent: _____ Date: _____